

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [carmen.grenon](#)

<https://www.cadre21.org/membres/fb362520581d7977b25a0a8d>

Date d'obtention : 2023-12-08 17:03:33

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Dans un premier temps, il ne faut pas oublier que dès le début, celui qui reçoit le signalement et déclenche le processus Sexto se doit d'être rassurant auprès de l'auteur du signalement et/ou de la jeune victime. L'évaluation de l'incident est aussi partie prenante de la détermination de l'acte impulsif ou malveillant. L'étape de vérification auprès de l'auteur du signalement et/ou de la jeune victime est primordiale afin de déterminer s'il s'agit d'un acte impulsif ou d'un acte malveillant puisque généralement, à ce moment, les autres personnes impliquées de près ou de loin sont rencontrées. Les 3 premières étapes permettent de faire l'état de la situation de de déterminer qui est impliqué de près ou de loin et ainsi valider si l'intégrité de la victime est en jeu. Il importe d'utiliser le processus Sexto auprès de toutes les personnes nommées ci haut et de se référer aux autorités au besoin et à la suite de la saisie d'appareils électroniques. CONFIDENTIALITÉ : le plus important tout au long de l'application de la méthode. Lors d'une saisie d'appareil, ne pas demander le mot de passe et surtout le placer sous sac scellé DEVANT l'élève afin qu'il comprennent bien que l'objectif n'est pas de consulter.

Il ne faut pas oublier ni se limiter qu'à la collecte d'informations, mais aussi assurer la sécurité du jeune qui pourrait être à risque (pensées suicidaires, idées noires reliés au sentiment de honte) et le référer le cas échéant.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Si un adulte ou un parent nous interpelle pour une situation possible de sextage : le référer à la police. Toutefois, si le jeune de ce parent nous interpelle à l'école, nous devons démarrer un protocole Sexto.

Dans le cas où on est face à un acte malveillant : (extorsion, menace etc) : référer à la police immédiatement pour qu'elle prenne en charge la suite. Nous n'avons pas à rencontrer le jeune ou l'adulte malveillant.

Toute saisie d'appareil doit être référée à la police. Si un jeune refuse de collaborer, aviser le corps policier du secteur.

Il est important d'arriver à différencier un acte malveillant d'un acte impulsif. Les intervenants en milieu scolaire qui accueillent ou reçoivent des jeunes victimes ou des signalements de possible cas de sextage utilisent la trousse Sexto afin de bien faire l'état de la situation, constater l'ampleur, et rapidement faire cesser la distribution autant que possible en rencontrant tous les acteurs impliqués.

Si la situation implique un jeune VS un adulte, il importe aussi de se référer aux policiers tout en ayant rempli la trousse Sexto pour faire l'état de la situation et s'assurer de protéger l'intégrité du jeune.

Le sextage peut être un acte impulsif entre deux jeunes. Même si cela est vrai, il importe de prendre en charge ces jeunes avec la trousse Sexto afin d'en arriver à cette conclusion, mais aussi pour permettre la sensibilisation et l'éducation. Toute activité de sextage, même consenti, pour le plaisir, pour faire rire peut avoir de lourdes conséquences pour un jeune.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Protéger en tout temps l'identité des jeunes et s'assurer de la confidentialité en limitant le nombre de personnes intervenant dans l'événement afin de préserver la vie privée. Le fait est que les médias sociaux, les messages instantanés ainsi que l'utilisation quasi permanente des cellulaires par les élèves, l'information circule rapidement et par envoi de masse. Faire cesser la distribution est difficile si on ne connaît pas tous les acteurs impliqués (ceux qui ne disent pas avoir vu ou obtenu)

Rassurer une victime en panique qui vit le tourbillon relié au fait que les photos sont en circulation et lui faire voir qu'elle fait partie d'une solution.

Insister pour ne pas consulter les échanges et les photos devant une victime en panique ou l'auteur d'un signalement. Parfois, les victimes ou auteurs de signalement veulent être pris au sérieux et crus et insistent ardemment pour qu'on "constate" que c'est vrai par le biais des messages reçus.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

